

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
COMMUNE DE METTRAY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

06 avril 2023

DATE D’AFFICHAGE

06 avril 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En Exercice : 19

Présents : 12

Votants : 17

**OBJET : Plan de Protection
de l’Atmosphère de
l’Agglomération Tourangelle**

017-2023-04-12

L’an deux mille vingt-trois, le douze avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire à la mairie de METTRAY, sous la présidence de Monsieur Philippe CLEMOT, le Maire.

Étaient présents :

Philippe CLÉMOT, Emmanuel DUTAY, Chloé METAYER, Jean-Claude DUCHESNE, Daniel LAURENT, Michel LE GALLIC, Eric HERAULT, Marie-Jeanne CHADET, Alexandra LEMARCHAND, Corentin MENORET, Sabrina LOISON, Mickaël RIOU,

Étaient représentés :

Hélène HERBAUT représentée par Philippe CLEMOT
Michel DUREAU représenté par Chloé METAYER
Nathalie SAUVEY représentée par Emmanuel DUTAY
Constance LUTHRINGER représentée par Jean-Claude DUCHESNE
Michel COTTET représenté par Mickaël RIOU

Étaient absents : Claire VANUZZI, Hervé NANA

Secrétaire de séance : Chloé METAYER

Depuis le 13 octobre 2020, une révision du plan de protection de l’atmosphère (PPA) de l’agglomération tourangelle a été engagée afin de renforcer l’action publique en faveur de la qualité de l’air.

Outil local privilégié en matière de lutte contre la pollution atmosphérique, le PPA définit les objectifs et les mesures permettant de ramener à l’intérieur de l’agglomération tourangelle les concentrations en polluants atmosphériques à un niveau inférieur aux valeurs réglementaires.

Avec l’appui technique de la DREAL Centre Val de Loire, les travaux des groupes de travail impliquant l’ensemble des acteurs territoriaux concernés par la qualité de l’air sur les thématiques de mobilité, de chauffage résidentiel et d’activités économiques ont permis de construire collectivement une première version du plan comportant 26 fiches actions.

Depuis le 20 janvier 2023, la procédure de révision du PPA de l’agglomération est en consultation.

Le projet de plan d’actions du PPA a été présenté et validé à l’issue du comité de pilotage du 27 juin 2022, puis soumis au Conseil Départemental de l’Environnement des risques sanitaires et Technologiques (CODERST) d’Indre-Et-Loire le 15 octobre 2022 qui a émis un avis favorable.

Ainsi et conformément aux dispositions de l’articles L. 222-4 et R. 222-21 du code de l’environnement, le projet de plan est désormais soumis à l’avis de l’organe délibérant des collectivités, avant la mise en enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’UNANIMITÉ :

Vu les articles L. 222-4 et R. 222-21 du code de l’environnement ;

Vu l’article R.341-1 du Code de l’environnement,

Vu le projet de Plan de Protection de l’Atmosphère de l’Agglomération Tourangelle

EMET UN AVIS FAVORABLE au projet de Plan de Protection de l’Atmosphère (PPA) de l’Agglomération Tourangelle avant la mise en enquête publique.


Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Philippe CLÉMOT